



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil général

n° 65

janvier 2015



SOMMAIRE

Le budget 2015	p. 2-3
Les décisions départementales	p. 4-6
Les travaux en cours	p. 7
Restructuration du musée Albert-Kahn	p. 9
Les actualités	p. 10-11
Marchés publics et emploi	p. 12

Le budget 2015 du Département a été adopté le 11 décembre dernier.

Quelques mots sur le budget 2015

Alors que commence une nouvelle année, la dette de notre Département est inférieure de 27 M€ au montant atteint il y a un an. Cette gestion, alliant maîtrise des dépenses de fonctionnement et un niveau élevé d'investissement, a été une nouvelle fois saluée par l'agence de notation Standard & Poor's, qui a été amenée le 5 décembre dernier à dégrader tous les Départements qu'elle note, sauf les Hauts-de-Seine.

S'agissant de 2015, le budget adopté le 11 décembre s'inscrit dans la continuité de ces deux principes, en dépit de contraintes budgétaires accrues et d'un climat socio-économique très dégradé. Dans ce contexte, la priorité demeure la solidarité, avec près de 60 % de nos dépenses. Nous consacrons près de 780 M€ aux dispositifs de politique sociale... Face à ces charges malheureusement dynamiques en temps de crise, nos recettes nettes sont en baisse puisque nous avons anticipé une réduction de la dotation

de l'État de 50 millions d'euros... Cette baisse des recettes nous conduit à poursuivre nos efforts de gestion pour nous permettre de préserver notre capacité d'investissement, dans un contexte général d'effondrement de l'investissement public.

Le vote du budget était aussi la dernière séance publique avant le renouvellement complet du conseil général - il deviendra alors « conseil départemental » - en mars prochain.

Avant que le débat politique ne reprenne ses droits je tenais à remercier l'ensemble des conseillers généraux pour leur travail au service des Alto-Séquanais. Et en dépit des incertitudes économiques, je voudrais aussi souhaiter à chacun d'entre vous une bonne année 2015.

Patrick Devedjian

Député et président
du conseil général des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Mardi 13 janvier
Cérémonie des vœux à l'hôtel du Département à Nanterre

Lundi 19 janvier
Commission permanente à l'hôtel du Département

Jedi 22 janvier
Remise du Prix Chateaubriand à l'Institut de France à Paris

Mardi 27 janvier
Inauguration de la tour D2 à La Défense

Vendredi 30 janvier
Les Entretiens Albert-Kahn : « Le temps et la décision » à Boulogne-Billancourt

CHIFFRE DU MOIS

50 M€

soit le montant de la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'État (DGF) (-20 % par rapport à 2014).





Le budget 2015 ne prévoit pas d'augmentation de la taxe départementale sur le foncier bâti.

Budget 2015 : des investissements dans un contexte mouvant

Le Département a adopté le 11 décembre son budget 2015 dans un contexte économique incertain. Près de 60 % des crédits seront consacrés à la solidarité.

« Notre budget pour 2015 s'inscrit dans un contexte économique et budgétaire préoccupant pour l'ensemble du secteur public local, a rappelé Patrick Devedjian en ouverture de séance. Après avoir été réduites de 1,5 milliard d'euros en 2014, les dotations de l'État aux collectivités territoriales sont appelées à diminuer de onze milliards pour la période 2015-2017, soit 3,67 milliards d'euros par an, avec un impact précis pour notre Département qui ne sera connu qu'à l'issue des débats parlementaires. » L'hypothèse retenue par les services départementaux est une baisse de près de cinquante millions d'euros de la dotation globale de fonctionnement (soit - 20 % par rapport à 2014). À cette première contrainte s'ajoute le poids de la péréquation, le mécanisme de redistribution des richesses entre les collectivités : le conseil général devrait contribuer au minimum à hauteur de 330 millions d'euros... Une fois intégrées ces baisses de recettes nettes, le budget 2015 a été bâti autour de trois priorités. La première est la solidarité. Les crédits consacrés au secteur social at-

teignent 865,8 M€, ce qui représente près de 60 % du budget total du conseil général. Les dispositifs en direction des personnes les plus fragiles sont ainsi renforcés qu'il s'agisse du handicap, de la dépendance, de la précarité suite à la perte durable d'un emploi, ou de l'enfance. Le budget en faveur du soutien aux personnes handicapées s'élève à 159,3 M€, celui en faveur des personnes âgées à 165,6 M€. Les actions pour lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté seront financées à hauteur de 187,8 M€ dont 168,7 M€ pour le RSA. Le budget consacré à la protection de l'enfance s'élèvera à 167 M€. Celui consacré à la petite enfance à 53,9 M€.

« La seconde priorité de ce budget est le maintien de l'investissement public afin de répondre aux besoins générés par le dynamisme géographique des Hauts-de-Seine », a expliqué M. Devedjian. Sont concernés notamment les aménagements structurants déployés sur l'ensemble du territoire à la fois dans le domaine des routes et des transports, du logement et de la rénovation urbaine. 588 M€

865,8 M€

sont consacrés au secteur social, soit près de 60 % du budget primitif du Département pour l'année 2015 (hausse de 2 % par rapport à 2014).

588 M€

représentent les investissements portés par le conseil général dans les domaines de la voirie et des transports, du logement, de la rénovation urbaine et du soutien à l'emploi.

168 M€

c'est l'encours de la dette départementale au 1^{er} janvier 2015, en baisse de 27M€ en seulement un an. Dette par habitant : 120€.

7,08 %

c'est le taux de la taxe départementale sur le foncier bâti, acquittée par les propriétaires. Elle reste stable. Pas de hausses d'impôt.

sont ainsi inscrits au titre de la politique d'investissement portée par le conseil général. 27,3 M€ sont dédiés aux transports en commun auxquels s'ajoute une contribution de 97,2 M€ au Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) qui organise les transports dans la région. 67,7 M€ sont consacrés à la voirie, 76,2 M€ à l'habitat, 69,7 M€ à la rénovation et à la construction des collèges, 12,9 M€ à l'aménagement des berges, 11 M€ à la protection des espaces verts...

Troisième et dernier axe du budget primitif 2015 : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et ce « *afin de préserver les politiques publiques qui touchent le plus directement possible nos concitoyens*, a souligné le président du conseil général. *Cette maîtrise de la dépense de fonctionnement requiert d'améliorer encore l'efficacité de gestion et donc d'évaluer le coût et l'impact de nos politiques publiques, en veillant à réduire les dépenses d'administration générale* ».

Ce budget ne prévoit pas d'augmentation du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties acquittée par les propriétaires, particuliers et entreprises qui sera maintenu en 2015 à 7,08 %.

Le Département a cependant inscrit une autorisation prévisionnelle d'emprunt de 247,63 M€ contre 266,7 M€ l'an dernier. Pour l'heure, l'encours de la dette départementale devrait être inférieur au 1^{er} janvier de 27 M€ au montant atteint il y a un an. Le budget 2015 a été approuvé par le groupe Majorité départementale plus deux voix (divers droite et sans étiquette). Les groupes communiste et citoyen et socialiste Europe écologie - Les Verts ont voté contre.

**Eric Berdoati**

Groupe Majorité départementale (UMP)
www.elus-majorite92.com

BUDGET 2015, UN BUDGET D'ANTICIPATION

Malgré le manque de lisibilité sur le projet de loi de finances rectificative, nous avons réaffirmé le rôle de proximité que doit avoir notre collectivité en votant cette année encore un budget en parfaite équilibre. Avec le maintien d'un taux de fiscalité le plus bas de France, une parfaite maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et un très haut niveau d'investissement, nous avons ainsi confirmé le souci qui est le nôtre d'assurer une véritable politique de solidarité et d'offrir à chacun de nos administrés la qualité de vie qui est le véritable label des Hauts-de-Seine.

**Jean-Loup Metton**

Groupe Majorité départementale (UDI)
www.elus-majorite92.com

DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET SOLIDARITÉ, NOS AMBITIONS POUR 2015

Le conseil général des Hauts-de-Seine a voté son budget lors de sa séance du 11 décembre 2015. Malgré les fortes inquiétudes liées à la baisse des dotations de l'État envers les collectivités, notre Département confirme sa volonté d'être une collectivité à la fois solidaire et dynamique : solidaire, car il consacre plus de 860 millions d'euros pour les plus fragiles, dynamique aussi avec plus de 500 millions d'euros d'investissements structurants pour notre territoire.

**Guy Janvier**

Groupe PS, Europe Écologie, Les Verts
www.ps92.com

UN RICHE BUDGET QUI NE RÉDUIT PAS LES INÉGALITÉS !

Alors que la précarité s'accroît dans notre département, la majorité UMP-UDI a voté un budget sans ambition sociale pour 2015. Se cachant derrière une hausse mécanique des dépenses de solidarité pour mieux masquer ses manquements, elle profite de l'occasion pour réduire les actions de prévention. Un budget qui néglige l'investissement humain alors qu'il est un levier essentiel pour corriger les inégalités : moins de personnels et de moyens dans les Édas, les PMI... au détriment du service public de proximité rendu aux usagers !

**Patrick Jarry**

Groupe communiste et citoyen
www.groupe-communiste92.org

BUDGET 2015 : LA SOLIDARITÉ ENCORE MALMENÉE !

Le Département a des moyens financiers importants, mais il décide de ne pas les mettre au service des populations les plus modestes - pourtant elles sont de plus en plus nombreuses - et plus que jamais, ont besoin d'un soutien accru des pouvoirs publics. Les mots ne suffisent pas à masquer la réalité du budget : la majorité se désengage partout et notamment de la solidarité. Le groupe communiste et citoyen continuera d'agir pour dénoncer ces choix et faire que notre Département soit juste, solidaire et durable, pour tous.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

La Lettre bleue publiée, dans chacun de ses numéros, l'ensemble des rapports votés en commission permanente et en séance publique le mois écoulé. Ils sont en consultation sur le site internet du conseil général à l'adresse suivante : www.hauts-de-seine.net/rapports

Pour lire un rapport, il suffit d'inscrire son numéro dans le cadre du moteur de recherche qui s'affiche.

Tous les rapports - à l'exclusion de ceux qui font état de noms propres - sont mis en ligne environ une semaine après leur vote, en fonction de l'accusé de réception de la préfecture.

Vous pouvez également accéder à la rubrique depuis la page d'accueil du site. Il suffit de cliquer sur la rubrique « Votre collectivité ».

SÉANCE PUBLIQUE 11.12.14

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

14.97 Compte rendu d'encaissements d'indemnités d'assurances pour la période allant du 1^{er} août 2014 au 30 septembre 2014.

14.112 Compte rendu sur les marchés et avenants conclus aux mois d'avril, mai, juin, juillet et août 2014 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

14.120 Compte rendu des actions en justice intentées au nom et pour le compte du Département du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014 conformément à l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.

PATRIMOINE

14.119 Compte rendu sur les arrêtés et conventions pris par le président du conseil général au nom du Département du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014 en vertu de l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales.

DÉSIGNATIONS

14.107 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

14.118 Politique des Espaces Naturels Sensibles : actualisation des périmètres ENS des parcs départementaux.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

14.92 Mise à jour de la convention-type fixant les modalités de municipalisation de routes départementales sur le territoire des Hauts-de-Seine.

14.113 Routes départementale 914 et nationale 314 - Communes de Nanterre, Puteaux et Courbevoie - Requalification urbaine du boulevard de La Défense entre l'avenue François-Arago (RD 131) et le boulevard circulaire - Approbation du bilan de la concertation préalable - Décision de lancement de la procédure d'enquête publique.

EAU - ASSAINISSEMENT

14.93 Assainissement 2013 : rapport annuel

du délégataire, prix et qualité du service public de l'eau, redevance assainissement pour 2015.

14.96 Communication des comptes pour l'exercice 2013 du Siaap, du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, de l'EPTB Seine Grands Lacs.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14.114 Mesures au titre du développement économique dans les Hauts-de-Seine.

INSERTION PAR L'ÉCONOMIE

14.106 Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi - Année 2015.

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

14.116 Avis sur le projet de décret portant dissolution des EPF des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines à compter du 31 décembre 2015 et modifiant le décret du 13 septembre 2006 portant création de l'EPF d'Île-de-France.

AFFAIRES SOCIALES ET FAMILLE INSERTION PAR LE SOCIAL - AIDE SOCIALE À L'ENFANCE - PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

14.94 Subvention de fonctionnement en faveur de l'Institut des Hauts-de-Seine - Année 2015.

14.95 Objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes handicapées et mineurs et jeunes majeurs de l'Aide Sociale à l'Enfance - Année 2015.

AFFAIRES SCOLAIRES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

14.108 Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre et composition du jury de concours pour la reconstruction du collège La Paix à Issy-les-Moulineaux - Délibération modificative.

14.115 Les dispositifs éducatifs départementaux ouverts aux collégiens - Année scolaire 2015-2016.

PERSONNEL

14.100 Tableau des effectifs budgétaires pour l'année 2015.

14.99 Tableau des effectifs budgétaires du centre maternel « Les Marronniers » pour l'année 2015.

14.101 Tableau des effectifs budgétaires de la pouponnière Paul-Manchon pour l'année 2015.

14.102 Tableau des effectifs budgétaires de la Cité de l'enfance et de l'adolescence pour l'année 2015.

14.98 Modification du régime indemnitaire de certains agents départementaux.

14.104 Mise à disposition d'agents départementaux et de moyens auprès des syndicats mixtes de rénovation urbaine.

14.105 Modification du régime des astreintes dans les musées départementaux.

14.110 Prestations en faveur des agents du Département des Hauts-de-Seine.

14.111 Association des œuvres sociales du Département des Hauts-de-Seine - Subvention 2015.

FINANCES

14.117 Délégation annuelle de pouvoir donné au président du conseil général pour réaliser des opérations de couverture sur la dette existante.

BUDGETS PRIMITIFS

14.109 Budget primitif du budget départemental - Exercice 2015.

14.103 Budget primitif pour l'exercice 2015 des établissements départementaux dotés d'un budget annexe.

14.121 Budget primitif du budget annexe de l'assainissement de l'année 2015.

COMMISSION PERMANENTE 15.12.14

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

14.574 Information sur les marchés et avenants conclus au mois de septembre 2014 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

DÉSIGNATIONS

14.581 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein du conseil d'administration du Comité Bassin Seine Normandie.

HABITAT

14.544 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile - Attribution de deux concours financiers.

14.545 Attribution d'une subvention pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Colombes.

14.583 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat privé.

14.573 Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Antony.

14.582 Attribution de subventions dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Gennevilliers.

POLITIQUE DE LA VILLE

14.578 Rénovation urbaine - Attribution de trois subventions d'investissement à la commune de Nanterre dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Nanterre-Université.

14.584 Commune de Sèvres - Politique de contractualisation - Attributions de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2014.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

14.532 Travaux d'entretien, d'installation, de modification de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore du Département des Hauts-de-Seine - Autorisation de signature le marché.

14.572 Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les prestations d'études et de diagnostics de chaussées et de gestion de base de données des routes départementales - Autorisation de signature du marché.

14.543 Actions de prévention de sécurité routière du Département des Hauts-de-Seine - Autorisation de signature du marché.

14.575 Présentation du rapport d'activité de la délégation de service public relative à l'exploitation du parc de stationnement du pont de Sèvres à Boulogne-Billancourt pour l'année 2013.

14.593 Prolongement du tramway T1 - Acquisition d'une parcelle bâtie 38 avenue de Stalingrad à Colombes.

URBANISME

14.592 Zac Dolet-Brossolette à Malakoff - Accord du Département des Hauts-de-Seine sur le principe de réalisation d'aménagements publics situés rue Pierre-Brossolette (RD 906).

EAU ET ASSAINISSEMENT

14.576 Marché de localisation des réseaux concessionnaires et de prévention des accidents liés aux travaux à proximité des réseaux.

CULTURE - ANIMATIONS CULTURELLES

14.550 Subventions départementales de fonctionnement allouées sur enveloppes.

14.579 La Science se Livre 2015 : aides départementales et demande de subvention auprès de la Drac.

14.562 Cession de droit de reproduction à titre non onéreux et non exclusif relatif à une photographie du château de Sceaux - Contrat de prêt d'œuvres et convention de dépôt.

14.570 Exposition François Desportes (1661-1743) au Musée du Domaine départemental de Sceaux du 20 mars au 28 juin 2015.

14.595 Prolongation des expositions organisées au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand et à Albert-Kahn, musée et jardin départementaux.

14.590 Albert-Kahn, musée et jardin départementaux : participation de deux agents du Département à la réalisation de produits dérivés pour la boutique - Contrat de cession de droits d'auteur à titre gratuit.

AFFAIRES SCOLAIRES

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

14.546 Attribution de logements dans des établissements publics locaux d'enseignement à compétence départementale.

14.554 Convention de mise à disposition des locaux du collège de Sèvres au profit de l'association Sections Internationales de Sèvres (S.I.S).

14.556 Convention de mise à disposition hors temps scolaire du gymnase affecté au collège Les Ormeaux à Fontenay-aux-Roses au profit de la commune de Fontenay-aux-Roses.

14.555 Subventions exceptionnelles et complémentaires aux collèges publics pour l'année 2014.

14.597 Dispositif ERMES 2014/2015 : dotation aux collèges (2^e session).

14.560 Subventions d'investissement sur critères - Secteur éducation.

14.585 Autorisation de signer l'avenant n° 4 au marché de travaux n° 2011-1-081 relatif à l'extension, à la réhabilitation du collège et à la construction d'une restauration dans le cadre de la partition de la cité scolaire Albert-Camus à Bois-Colombes.

14.594 Autorisation de signature des marchés de services d'assurances dommages-ouvrage et complémentaire de groupe relatives aux opérations de construction du collège Les Closiaux à Clamart, Saint-Exupéry à Meudon-la-Forêt et Marguerite-Duras à Colombes.

PATRIMOINE

14.531 Convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'édification d'une statue sur le Domaine départemental de Sceaux.

14.548 Cession de matériel provenant de la Direction des Parcs, Jardins et Paysages.

14.586 Cession de biens divers provenant des services départementaux.

14.569 Réforme d'émetteurs-récepteurs portatifs provenant de la Direction des Parcs, Jardins et Paysages.

14.571 Autorisation de signer les avenants relatifs aux marchés de travaux pour le réaménagement du parc Pierre-Lagravère à Colombes - 1^{re} phase.

14.587 Mise à disposition d'un bâtiment situé 2 rue Damiens à Boulogne-Billancourt au profit de l'État.

14.598 Cession à la commune d'Antony d'une emprise de 5 000 m² environ située à l'angle de l'avenue Lavoisier et la rue Pierre-Gilles de Gennes à Antony.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE INSERTION PAR L'ÉCONOMIE

14.588 Attribution des subventions aux lauréats de la 4^e session de l'appel à projets d'économie sociale et solidaire 2014.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

14.559 ENC - Avenant à la convention tripartite.

14.561 Renouvellement de la charte partenariale de Mutualisation de l'information géographique dans les Hauts-de-Seine (Mig 92).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14.551 Aide au projet d'animation de l'association de commerçants Saint-Cloud Sourires dans le cadre du dispositif Procoms.

AFFAIRES SOCIALES - FAMILLE AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

14.536 Attribution aux assistants familiaux du département d'une aide à l'aménagement de leur

logement pour l'accueil du premier enfant.

14.565 Financement complémentaire des structures petites enfance - Année 2014.

14.580 Convention relative à la participation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Hauts-de-Seine aux dépenses du Département au titre des missions de la Protection Maternelle et Infantile.

14.558 Dénonciation des conventions relatives au financement des Relais Assistants Parentaux et approbation d'un nouveau modèle de convention pour 2015.

14.557 Convention de partenariat entre le Département des Hauts-de-Seine et l'Association pour le Suivi des Nouveaux-Nés à Risque (ASNR), promoteur d'un réseau pédiatrique.

14.566 Partenariat entre le Département des Hauts-de-Seine et l'Institut national d'études démographiques (Ined) dans le cadre de l'Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe).

14.537 Cadre de référence de la prévention spécialisée dans les Hauts-de-Seine.

14.564 Politique de prévention socio-éducative en faveur des jeunes - Subvention en faveur de la commune de Vanves - Année 2015.

14.567 Actualisation du règlement départemental d'aide sociale.

14.538 Convention fixant les modalités de participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine au Fonds de Solidarité Logement au titre de l'année 2014.

14.577 Programme d'Action Sociale pour le Logement (PASL) - Subvention en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de Fontenay-aux-Roses - Année 2014.

14.591 PDI-RE mise en œuvre d'une plateforme d'aide socioprofessionnelle à destination des bénéficiaires du RSA résidant dans les Hauts-de-Seine.

PERSONNES ÂGÉES ET DÉPENDANCE PERSONNES HANDICAPÉES

14.568 Adhésion à la Fondation internet nouvelle génération - Année 2015.

PERSONNEL

14.552 Avenant de résiliation de la convention de mise à disposition de personnel auprès du Syndicat mixte du stade Yves-du-Manoir.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

14.596 Subvention pour l'aménagement ou le réaménagement des itinéraires inscrits au plan départemental de promenade et de randonnée.

FINANCES

14.547 Admission en non valeur - Exercice 2014.

14.553 Répartition entre les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre des Hauts-de-Seine « défavorisés » des sommes issues du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle des Hauts-de-Seine 2014.

14.563 Demandes de remise gracieuse portant sur la majoration et les intérêts de retard de la part départementale des taxes d'urbanisme.

RELATIONS INTERNATIONALES

14.589 Actions de solidarité internationale.

SPORTS - JEUNESSE

14.533 Subventions aux clubs sportifs pour l'organisation de stages pour les jeunes licenciés.

14.534 Subventions sport de haut niveau, élite et déplacements - Saison sportive 2013/2014.

14.535 Manifestations sportives à caractère particulier.

14.549 Championnats de France élite scolaire.

14.539 Délégation de service public relative à l'exploitation et à la gestion du poney club départemental de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux - Rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2013.

14.540 Délégation de service public relative à

l'exploitation et à la gestion du centre équestre départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne - Rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2013.

14.541 Délégation de service relative à l'exploitation et la gestion du tennis et du golf départementaux du domaine du Haras

de Jardy - Rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2013.

14.542 Délégation de service public relative à l'exploitation et la gestion du centre équestre départemental du domaine du Haras de Jardy - Rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2013.

**LES RAPPORTS ADOPTÉS LE 19 JANVIER
SERONT PUBLIÉS DANS LA LETTRE BLEUE DE FÉVRIER**
RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR
www.hauts-de-seine.net/rapports

EN BREF



Obtention du label BiodiverCity

La Cité musicale départementale de l'île Seguin est l'un des projets pilotes du nouveau label BiodiverCity.

Le Conseil international biodiversité & immobilier (Cibi) a lancé fin 2013 le premier label international pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets immobiliers de construction et de rénovation. La nature, la flore, les oiseaux, l'insertion dans le site ont guidé la conception du projet, notamment ses extérieurs. La Cité musicale répond à ce label sur de nombreux aspects : projet tourné vers la biodiversité urbaine, potentiel écologique renforcé, cadre de vie. Son architecture prévoit près de 50 % de toiture végétalisée, la création d'une prairie sur la grande salle... Le label accorde aussi dans ses critères, une large place aux aspects agréables de l'environnement ; à ce titre, la Cité musicale départementale offrira aux visiteurs un espace de détente donnant vue sur le fleuve et le coteau, un lien avec le Corridor Seine et toute sa biodiversité.

La nutrition de l'enfant

Un nouveau Questions de famille sur le thème de l'alimentation du jeune enfant jusqu'à six ans sera mis en ligne fin janvier.

Depuis septembre 2011, le conseil général propose sur son site internet, www.hauts-de-seine.net, un rendez-vous dédié à des sujets de société en lien avec l'action sociale.

Questions de famille a été créé pour apporter des réponses aux grandes questions que se pose le public. Le dispositif participe ainsi à la prévention des difficultés sociales et fait connaître la principale compétence du Département qui représente 60 % de son budget. La nutrition de l'enfant sera abordée à travers les interrogations courantes que sont l'allaitement, le rythme des repas, la quantité et la qualité des aliments, le manque ou le trop d'appétit, etc.

Sur internet, Questions de famille proposera une interview de sociologue sur l'alimentation du jeune enfant dans le monde, selon les cultures, les économies ou l'histoire. Un diaporama mettra en évidence l'évolution du corps depuis cinquante ans en rapport avec l'évolution de l'alimentation. Un reportage vidéo en PMI montrera les problèmes que peuvent avoir les parents et les réponses apportées par les professionnels de santé. Enfin, une infographie sur les dix moments clefs de la nutrition de l'enfant complète l'ensemble.

Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.net, rubrique solidarités

Le Trévisse à Sceaux

Le restaurant Le Trévisse ouvre ses portes au domaine départemental de Sceaux.

Cet établissement peut servir quatre vingt couverts en intérieur et plus de cent sur ses deux terrasses (une côté jardin et une sur cour intérieure). L'évolution récente du site a donné une visibilité accrue au Domaine et attiré un public dont la fréquentation est en hausse (+29 % entre 2013 et 2014 pour les six premiers mois de l'année). Le conseil général a décidé d'implanter un restaurant pour répondre aux besoins qu'impliquent un parc de 180 hectares fréquentés par plus de 3,5 millions de visiteurs (chiffre 2013) et un musée dont l'offre culturelle est en constante augmentation. Plus d'informations sur domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.net

Les principaux travaux

du mois de janvier sur la voirie et dans les parcs départementaux



Un espace vert écologique à Villeeneuve-la-Garenne.

Antony - Sceaux - Bourg-la-Reine

Aménagement de la RD 920 :

> avenue de la Division-Leclerc, entre la rue Germaine et l'avenue Gabriel-Péri. Durée prévisionnelle des travaux de vingt mois.

> avenue du Général-Leclerc entre le carrefour de la Duchesse-du-Maine et la place de la Libération. Durée prévisionnelle des travaux de dix-huit mois.

Châtillon

Promenade des Vallons de la Bièvre : aménagement du secteur Perrotin/Sémard.

Courbevoie

Travaux sur le pavillon portuaire jusqu'en février 2015.

Fontenay-aux-Roses

Rénovation de l'éclairage public de la RD 67, avenue Lombart. Les travaux ont débuté en décembre pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

> RD 7 : quai du Président-Roosevelt et quai de la-Bataille-de-Stalingrad, réaménagement et réhabilitation de la station de pompage de crue ; requalification et aménagement de la voirie et des berges de

Seine dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux se poursuivent jusqu'en juin 2017.

> RD 7 : réalisation des travaux de requalification de la voie entre la Place de la Résistance et la rue Henri-Savignac, dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Les travaux de cette section ont débuté en juin pour une durée prévisionnelle de vingt-six mois.

Nanterre

Entre le pont de Bezons et à la limite avec la ville de Rueil-Malmaison : confortement et revégétalisation des berges. Début des travaux en novembre jusqu'en juillet 2016.

Rueil-Malmaison

Rénovation de l'éclairage public de la RD 39 boulevard Richelieu entre la place Richelieu et la place Louis-François-Besche. Les travaux ont débuté en octobre pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

Saint-Cloud

Domaine national et parc du Pré Saint-Jean. Réhabilitation de regards d'accès au collecteur du ru de Vaucresson. Emprises des travaux localisées au niveau des regards, à l'avancement jusqu'en mars 2015.

Villeeneuve-la-Garenne

Réaménagement du secteur Fiancés- Mariniers.

Tous les renseignements sur
www.hauts-de-seine.net/travaux



FESTIVAL
CHORUS
DES HAUTS-DE-SEINE

27 mars 15 avril 2015



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

chorus.haut-de-seine.net

Le musée Albert-Kahn va prendre une nouvelle dimension

Le chantier de construction et de restructuration du musée départemental va commencer en 2015 avec un impératif : « préserver l'esprit du lieu » et tout particulièrement le patrimoine paysager.



Le nouveau bâtiment vu depuis le jardin.

Le musée Albert-Kahn qui figure dans le « top 10 » des lieux culturels les plus visités d'Île-de-France fait l'objet d'un important projet de restructuration avec, outre la réhabilitation du bâti existant, la construction, à partir de 2015, d'un nouveau bâtiment conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma. Propriété du conseil général, le musée rassemble 72 000 plaques autochromes, le premier procédé de restitution photographique des couleurs, réalisées à travers le monde entre 1909 et 1931 dans le cadre des Archives de la planète, un témoignage photographique - et cinématographique - du quotidien des habitants du monde au début du XX^e siècle réalisé à l'initiative du banquier alsacien Albert Kahn. La fréquentation du site, en constante progression depuis plusieurs années, s'est d'ailleurs poursuivie lors du premier semestre 2014 avec près de 69 000 visiteurs (+ 25,8%)...

Le nouveau bâtiment, construit sur l'emprise des bâtiments démolis rue du Port, comprendra trois niveaux et sera dédié aux expositions permanentes et temporaires sur une surface de 2 300 m².

Doté d'un restaurant et salon de thé avec terrasse sur le toit, il n'empiétera pas sur le jardin. « Au lieu d'une grande entrée frontale, il sera doté d'une sorte de coursive avec différents cheminements en pierre et trois accès possibles au jardin anglais, un peu à la manière d'un cloître », explique le paysagiste. Michel Desvigne qui est

associé à Kengo Kuma sur le projet. *Cela permet également l'accessibilité des personnes à mobilité réduite*. Autre grande attraction du musée, les jardins bénéficieront de la réhabilitation de la serre et de la grange vosgienne ainsi que de la restauration en 2015, des « fabriques », ces deux petites maisons de bois situées à l'entrée du jardin japonais par des artisans venus du pays du Soleil Levant. « Notre intervention concerne des lieux délaissés, des friches, des arrière-cours de bâtiments administratifs, un parking du personnel, autour des toilettes publiques, des zones techniques... », souligne Michel Desvigne. *Il s'agit de faire gagner de la surface au jardin grâce à des plantations en accord avec leur environnement. La palette végétale, déjà présente ou adaptée, est cohérente avec les singularités des jardins : jardins anglais, jardins japonais*.

Le phasage de ce chantier « à faible impact environnemental » va permettre de maintenir à la fois les expositions et l'ouverture du jardin jusqu'à la fin de la rénovation, au deuxième semestre 2017.

Le programme prévoit :

- > l'édification d'un nouveau bâtiment de 2 300 m² et la rénovation de neuf bâtiments anciens,
 - > la préservation du jardin existant.
- En parallèle, la restauration des fabriques japonaises.

Les premiers noms du festival Chorus

Du 27 mars au 5 avril, le conseil général organise le festival Chorus des Hauts-de-Seine à La Défense et dans les villes du département.

Près de 120 artistes se produiront sur les scènes du Magic Mirror et du Dôme sur le parvis de La Défense. Voici les premiers artistes invités à la vingt-septième édition sur le parvis de La Défense : Shaka Ponk, Youssoupha, Coely, Bigflo et Oli, Rejjie Snow, Chassol, Feu! Chatterton, Skip&Die, EZ3KIEL. Sont annoncés aussi dans les salles partenaires : Alexis HK, Cats On Trees, The Tiger Lillies, Camelia Jordana, Stephan Eicher, Irma, Miossec, Sheila E, Thomas Fersen, Grand Corps Malade, Bonga, Goran Bregovic, Jeanne Cherhal, Roy Ayers, Raashan Ahmad, Stacey Kent, Christophe, Mademoiselle K...

Plus d'informations sur [Facebook](#) : conseil général des Hauts-de-Seine

Le plan neige et verglas activé

Le conseil général met en place un dispositif préventif et curatif de traitement des chaussées sur les routes départementales.

Jusqu'au 15 mars, les équipes départementales chargées de la voirie salent 247 km de routes en fonction des alertes de Météo France. Le Département dispose de cinq camions équipés de saieuse, d'un système d'épandage de saumure et lame chasse-neige, trois engins de chargement, quatre véhicules de patrouille équipés, trois dépôts de sel (Gennevilliers, Boulogne-Billancourt et Malakoff), une centrale à saumure à Boulogne-Billancourt et une citerne à Malakoff, une station météo routière est implantée sur la RD 986 à Châtenay-Malabry.

Si la préfecture de police active le niveau maximal du plan neige et verglas d'Île-de-France, 70 km de routes départementales sont salées en priorité : RD 7 sur les communes de Suresnes, Puteaux, Courbevoie, Asnières, Gennevilliers et Villeneuve-la Garenne ; RD 913 entre la place de la Boule et la limite des Yvelines sur les communes de Nanterre et Rueil-Malmaison ; RD 131 entre la place de la Boule et la RD 914 sur la commune de Nanterre ; RD 910 entre Paris et le pont de Sèvres sur la commune de Boulogne-Billancourt ; RD 920 de Paris à la limite de l'Essonne sur les communes de Montrouge, Bagneux, Bourglainville, Sceaux et Antony ; RD 7 sur les communes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres et Saint-Cloud ; les voies urbaines d'accès et de sorties au niveau de l'échangeur du Petit Clamart ; RD 986 sur les communes de Châtenay-Malabry, Antony et Clamart ; RD 985 entre l'A 13 et le carrefour Magenta RD 907 sur la commune de Saint-Cloud ; RD 907 entre le carrefour Magenta, la RD 985 et la place Georges-Clemenceau sur la commune de Saint-Cloud.

Mise à jour des informations sur www.hauts-de-seine.net et [Facebook](#)



L'Arena Nanterre La Défense à pied d'œuvre



Un an après le début des travaux, 50 % du gros œuvre avait été réalisé fin décembre.

Juste derrière l'Arche de La Défense, au cœur du nouveau quartier des Terrasses de Nanterre, la future Arena sera à la fois un stade où résidera le Racing Metro 92, le club de rugby des Hauts-de-Seine, avec une jauge de 32 000 spectateurs, et une salle de spectacle couverte modulable qui accueillera des concerts pour 40 000 spectateurs. Le maître d'ouvrage est Racing Arena, filiale de la holding Ovalto Investissement créée par Jacky Lorenzetti, l'Épadesa et la ville de Nanterre. La construction est réalisée par l'agence d'architecture Atelier Christian de Portzamparc et le groupe de BTP GTM Bâtiment/Vinci.

D'une surface de 100 000 m², l'Arena Nanterre La Défense va disposer de l'une des plus importantes capacités « indoor » d'Europe. L'acoustique et l'isolation phonique ont été particulièrement étudiées pour cohabiter sans nuisance avec les programmes immobiliers de l'Épadesa, l'Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche. Le programme comprend 33 000 m² de bureaux qui seront occupés par le conseil général des Hauts-de-Seine, des commerces, une brasserie et un restaurant gastronomique. Investissant 160 M€, le Département s'est en effet porté acquéreur de 31 000 m² de bureaux avec un double objectif : regrouper une partie des 2 500 agents répartis aujourd'hui dans sept bâtiments et réaliser ainsi d'importantes économies de fonctionnement.

Le quartier a commencé sa mutation avec notamment le projet de mise en double sens du boulevard de La Défense entre le boulevard circulaire et le boulevard Arago.

Plus d'informations sur www.arena92.fr

nouveaux projets d'économie sociale et solidaire ont été retenus par le Département au mois de décembre : Ensemble contre la récidive (rénovation du plateau sportif de la maison d'arrêt de Nanterre), Kawaa (plateforme mettant en relation les habitants d'un même quartier), et La fabrique à... (création d'une ressourcerie à Villeneuve-la-Garenne).

« Paris-La Défense » pour rivaliser avec la City de Londres

À l'occasion du SIMI, le Salon de l'immobilier d'entreprise, Defacto a lancé, en partenariat avec l'Épadesa et des entreprises privées, la marque Paris-La Défense.

Développer l'attractivité du quartier de La Défense à l'international, tel est l'objectif de Paris-La Défense, lancée le 3 décembre lors du SIMI. Cette nouvelle entité s'appuie sur un partenariat public-privé : Defacto, l'établissement public de gestion du quartier d'affaires, s'est associé avec l'Épadesa, l'aménageur du quartier mais aussi avec Icade et Unibail-Rodamco, deux promoteurs immobiliers implantés à La Défense. Ce partenariat se traduira par plus de relations au quotidien entre les différents partenaires et la participation conjointe à des salons pour promouvoir La Défense. Paris-La Défense accompagnera également tous les projets menés au sein du quartier.

Objectif de cette nouvelle marque : développer l'attractivité du quartier et rivaliser avec la City de Londres. Aujourd'hui, La Défense compte 3,5 millions de mètres carrés de bureaux et un tiers des entreprises installées sont étrangères.

Plus d'informations sur www.ladefense.fr



Une « boîte à travail » à Asnières



La job box est une salle conçue pour aider les jeunes de 15-30 ans à décrocher un contrat. Un projet soutenu par le Département.

Dans le cadre de son appel à projets, le Département a décidé de soutenir la job box à hauteur de 67 772 euros. Cette boîte à travail est installée au sein du centre de formation industriel et technologique Aforp d'Asnières. Il s'agit d'une salle pouvant accueillir douze jeunes de 15 à 30 ans à la recherche d'un emploi ou d'un contrat d'apprentissage. Objectif : se former au « démarchage » d'entreprises, du premier contact téléphonique à l'entretien de motivation. Les candidats peuvent participer à des jeux de rôle filmés puis analysés, s'entraîner au travers de *serious games* où ils peuvent enregistrer leurs appels puis les réécouter... Courant 2015, ils auront également accès à une base de données d'entreprises et un logiciel de prospection. Ce projet a été mis en place par l'Anaf formation (Association nationale des apprentis de France) devenue depuis la Proactive Academy du nom de sa « nouvelle méthode de recherche d'emploi développée depuis 2012, explique son président Morgan Marietti. Il s'agit pour le candidat d'être dans une démarche proactive. D'aller au devant des attentes et des besoins de l'entreprise. Nous obtenons en moyenne 15 à 20 % de réussite en plus par rapport aux méthodes traditionnelles. Sur un groupe d'une vingtaine de jeunes, on peut espérer insérer 70 % d'entre eux en trois mois. »

THD Seine : la vente à l'étude

Le 14 novembre dernier, le Département a émis un appel à candidatures pour la reprise des infrastructures FTTH composant le réseau départemental THD Seine. Dix opérateurs se sont portés candidats au rachat de tout ou partie du réseau, parmi lesquels les grands opérateurs nationaux et plusieurs opérateurs de réseaux d'initiative publique.

À ce jour, la vente du réseau est une des solutions envisagées par le Département. 10 candidats se sont portés au rachat du réseau : Altitude Infrastructure, Bouygues Telecom, Covage, Iliad, Numéricable, Orange, Sipartech, Telcité, Tutor et Zayo France.

Pour mémoire, le réseau est décomposé en deux lots : le réseau horizontal sous voirie et le réseau vertical constitué des colonnes d'immeuble en fibre optique et des infrastructures FTTH desservant les zones pavillonnaires.

Mi-janvier 2015, le Département informera les candidats sélectionnés sur la suite du processus. Ces derniers seront notamment convoqués à consulter toutes les informations sur le réseau dans le cadre d'une data-room. A l'issue de cette phase de prise de connaissance du dossier, les candidats remettront leur offre. Cette cession pourrait intervenir après la résiliation effective de la délégation de service public (DSP) le 30 juin 2015.

Devant les nombreux manquements, et en particulier des retards très substantiels de déploiement du réseau THD Seine, les élus du Département ont voté le 17 octobre 2014 la résiliation à l'unanimité, pour faute et aux torts exclusifs du délégataire de la Convention de Délégation de Service Public confiée à Sequalum pour l'établissement et l'exploitation de son réseau départemental en fibre optique.

Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

Réunion d'information fournisseurs le 27 janvier 2015

Objet : présentation de la programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations dans les secteurs liés aux travaux de bâtiment, de voirie, d'assainissement, de transports et d'espaces verts à Nanterre.
Inscription obligatoire sur www.hauts-de-seine.net/reunions-fournisseurs

Démolition et reconstruction du collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison

L'opération comprend la démolition du collège existant, la création d'un collège d'une capacité de 700 élèves, un gymnase, une restauration, six logements de fonction et un parc de stationnement.

Travaux de marquage horizontal sur les voies du domaine public et privé

Ils comprennent la fourniture et la mise en œuvre des produits de marquage ainsi que divers travaux complémentaires. La consultation est composée de deux lots géographiques : nord et sud du département des Hauts-de-Seine.

Travaux d'aménagement des abords du nouveau club house du Haras de Jardy

Ils comprennent des travaux préparatoires, de démolition des anciens abords (nettoyage zone arbustive, démolition béton, enrobés), de terrassement, de mise en place de fourreaux, de voirie assainissement et de mise en place de mobilier bois.

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.net et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

Un médecin de secteur

Au sein de la Direction PMI/PE du Pôle Solidarités, sous la hiérarchie du médecin chef du service territorial de PMI ou du coordonnateur, vous exercerez les missions de PMI conformément à la réglementation et aux orientations du Département.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine et êtes inscrit à l'Ordre des médecins. Vous disposez de connaissances en PMI, tout particulièrement en protection de l'enfance. Connaissance des missions médico-psycho-sociales. Sens de la rigueur et de l'organisation ; capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse et aptitude reconnue au travail en équipe.

Réf : CA.13.72 - Poste basé à Villeneuve-la-Garenne

Un responsable de l'Unité SI Dématérialisation

Au sein de la Direction des Systèmes d'Information du Département, le responsable de l'Unité SI Dématérialisation est en charge de la conception et de la mise en œuvre des solutions fonctionnelles adossées à des outils partagés de capitalisation, d'enrichissement et de diffusion des données produites ou préservées par l'administration départementale, sous forme élémentaire ou transformée, qu'elles soient alphanumériques, archivistiques, graphiques, photographiques, géographiques, sonores, cinématographiques ou autres.

Profil : vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique ou équivalent (orientation ingénierie applicative et pilotage de projets fonctionnels). Vous disposez d'une expertise en pilotage de plateforme applicative et de direction d'équipes projets fonctionnels et équipes de développement. Connaissance des aspects fonctionnels, techniques, juridiques et organisationnels des systèmes d'information. Pratique confirmée de la conduite de projet, en postures de MOA, AMOA et MOE.

Réf : DWS.14.256 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil général - Hôtel du Département - Pôle Ressources humaines, Modernisation et Logistique Service Emploi-Effectifs 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.net

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil général des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction :** Virginie Rapin, Mélanie Le Beller, Émilie Vast

Mise en page : Frédéric de Tarlé - **Crédits photos :** CG92 / Service Photo ou DR

Diffusion : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)

www.hauts-de-seine.net

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 1964-9304 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à *La Lettre bleue*, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88

Suivez-nous

